

## **Bref procès-verbal**

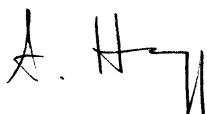
**Séance plénière de la CFMP du 3 septembre 2010**

- Validation finale des plans d'études des écoles jusqu'au 31 juillet 2011  
Les membres de la CFMP sont d'avis que la validation finale des plans d'études des écoles pour l'ensemble des filières de maturité professionnelle doit être effectuée d'ici le 31 juillet 2011 au plus tard.
  
- Procédure de qualification complémentaire pour les enseignants des écoles professionnelles et de la maturité professionnelle  
L'IFFP a mis en ligne, sur son site, une brochure proposant aux enseignants de la maturité professionnelle habilités à enseigner au gymnase, sous réserve de certaines conditions supplémentaires à remplir (avoir au 1<sup>er</sup> janvier 2008 une expérience de cinq ans en tant qu'enseignant), de se soumettre à une procédure d'examen en trois parties afin d'obtenir la qualification en pédagogie professionnelle conformément à l'art. 46 OFPr ([http://www.ehb-schweiz.ch/de/ausbildung/Documents/NQV\\_Nachqualifikationsverfahren\\_Brosch%C3%BCre.pdf](http://www.ehb-schweiz.ch/de/ausbildung/Documents/NQV_Nachqualifikationsverfahren_Brosch%C3%BCre.pdf); la brochure n'existe qu'en allemand). Or la CFMP a constaté que quatre des cinq objectifs mentionnés dans cette procédure d'examen font déjà partie des objectifs de la formation pour enseigner dans un gymnase. Par conséquent, elle ne peut malheureusement pas recommander aux enseignants l'offre de l'IFFP de manière inconditionnelle, car cette procédure, selon elle, ne met pas suffisamment l'accent sur la qualification en pédagogie professionnelle.
  
- Prise en compte des diplômes de langue internationaux standardisés, rapport de la CDIP  
La CFMP donnera son point de vue à l'OFFT sur le rapport de la CDIP concernant la prise en compte des diplômes de langue internationaux standardisés. Cet avis sera ensuite être intégré à la prise de position que l'OFFT doit adresser à la CDIP.
  
- Prise de position de la CFMP dans le cadre de la procédure de consultation concernant l'ordonnance/le règlement sur la passerelle maturité professionnelle-hautes écoles universitaires  
La CFMP approuve la proposition qui a été faite et prendra position en conséquence.
  
- Groupe de pilotage ESC  
En raison des restrictions statutaires relatives à la durée de son engagement, Beat Gilgen, membre de la CFMP, se retirera de la commission à la fin de l'année. La CFMP cherche donc dans ses rangs une personne qui accepterait de siéger à sa place au sein du groupe de pilotage ESC.
  
- Informations concernant les examens fédéraux de maturité professionnelle de 2010  
Elisabeth Zillig, directrice des examens, indique que les examens se sont déroulés sans difficulté et que l'envoi des relevés de notes se fera dans les prochains jours.

- 
- Informations sur l'avancement du projet PEC MP 2012  
Prenant comme référence la page Internet relative au projet PEC MP 2010 (<http://www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00131/01168/index.html?lang=fr>), les membres de la CFMP constatent que les travaux se passent bien. L'étape actuelle concerne la désignation des membres des groupes de travail.
  - Trames pour les rapports/modèle de rapport/déroulement de la procédure de reconnaissance/ adaptations de l'Aide-mémoire I  
Les membres de la CFMP discutent de l'élaboration de trames pour les rapports intermédiaires et finaux et d'une grille pour le suivi. Par ailleurs, il existe désormais un modèle de rapport intermédiaire. Le déroulement de la procédure de reconnaissance et l'Aide-mémoire I ont également été revus et adaptés. Les documents seront soumis aux experts scolaires après avoir été traduits. Ils seront ensuite discutés avec eux lors du partage d'expériences du 11 novembre 2010 et adaptés si nécessaire.
  - Délais pour la levée des conditions (anciennement réserves)  
Les membres de la CFMP décident que les conditions définies dans le rapport final devront dorénavant être assorties de délais à respecter pour leur levée. Ils invitent également les experts scolaires à examiner prochainement si les réserves qui existent actuellement doivent être maintenues et à proposer, le cas échéant, leur levée ou à fixer, dans le cadre du suivi, des délais pour cette étape.
  - Procédures de reconnaissance  
Sept procédures de reconnaissance sont traitées en première lecture.
  - Dates des prochaines séances de la CFMP pour l'année 2011  
13 janvier, 24 mars, 15 juin, 9 et 10 septembre (assemblée annuelle), 15 novembre

Prochaine séance de la commission : 11 novembre 2010

Rédaction du procès-verbal



Anette Hegg, secrétaire générale de la CFMP